RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 12809
Numéro SIREN : 331 191 825
Nom ou dénomination : S F C SOCIETE FRANCILIENNE DE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2021 sous le numéro de dépôt 1872

EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL | SOCIAL | JURIDIQUE | INTERNATIONAL

SAS SFC FRANCILIENNE DE CONSEIL

8 rue D'ATHENES
75009 PARIS

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 477 349		2 477 349	2 471 849
Autres immobilisations incorporelles	1 443 227		1 443 227	1 443 227
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	253 429	113 532	139 896	152 000
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	11 989		11 989	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100 557		100 557	60 150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 286 551**	**113 532**	**4 173 018**	**4 127 227**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 440 517	313 233	2 127 283	2 514 003
Autres créances	123 223		123 223	232 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 464	8 464		
Disponibilités	145 659		145 659	61 855
Charges constatées d'avance (3)	69 006		69 006	59 163
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 786 869**	**321 697**	**2 465 172**	**2 867 383**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**7 073 419**	**435 230**	**6 638 190**	**6 994 609**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	728 000	728 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 568 090	3 568 090
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	72 800	72 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	164 471	132 385
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**258 026**	**232 158**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 791 387**	**4 733 432**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	18 000	18 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**18 000**	**18 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 697	296 757
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 959	67 187
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 180	588 787
Dettes fiscales et sociales	827 712	909 325
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	151 055	164 382
Produits constatés d'avance	215 201	216 739
TOTAL DETTES	**1 828 803**	**2 243 177**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**6 638 190**	**6 994 609**
(1) Dont à plus d'un an (a)	37 284	88 962
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 791 519	2 154 215
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 912	123 835
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de Résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	440	0,01	93		347	373,12
Production vendue	5 670 436	99,99	5 681 998	100,00	-11 562	-0,20
Production stockée						
Subventions d'exploitation	5 456	0,10	2 500	0,04	2 956	118,22
Autres produits	706 030	12,45	194 126	3,42	511 904	263,70
Total	**6 382 362**	**112,55**	**5 878 717**	**103,46**	**503 645**	**8,57**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	3 297 753	58,15	3 316 247	58,36	-18 494	-0,56
Total	**3 297 753**	**58,15**	**3 316 247**	**58,36**	**-18 494**	**-0,56**
MARGE SUR M/SES & MAT	**3 084 609**	**54,39**	**2 562 470**	**45,10**	**522 139**	**20,38**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	91 349	1,61	102 898	1,81	-11 549	-11,22
Salaires et Traitements	1 257 768	22,18	1 323 119	23,29	-65 351	-4,94
Charges sociales	566 570	9,99	571 198	10,05	-4 628	-0,81
Amortissements et provisions	76 246	1,34	117 282	2,06	-41 035	-34,99
Autres charges	671 470	11,84	107 676	1,90	563 794	523,60
Total	**2 663 404**	**46,97**	**2 222 173**	**39,11**	**441 231**	**19,86**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**421 205**	**7,43**	**340 297**	**5,99**	**80 908**	**23,78**
Produits financiers						
Charges financières	4 494	0,08	9 405	0,17	-4 911	-52,22
Résultat financier	**-4 494**	**-0,08**	**-9 405**	**-0,17**	**4 911**	**-52,22**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**416 711**	**7,35**	**330 892**	**5,82**	**85 819**	**25,94**
Produits exceptionnels	39 886	0,70	7 870	0,14	32 016	406,80
Charges exceptionnelles	25 324	0,45	2 199	0,04	23 125	NS
Résultat exceptionnel	**14 562**	**0,26**	**5 671**	**0,10**	**8 891**	**156,77**
Participation des salariés	44 976	0,79	47 070	0,83	-2 094	-4,45
Impôts sur les bénéfices	128 271	2,26	57 335	1,01	70 936	123,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	**258 026**	**4,55**	**232 158**	**4,09**	**25 868**	**11,14**

Exercice clos au 31/08/2021

ANNEXE

Désignation de la société : SAS SFC FRANCILIENNE DE CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 6 638 190 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 258 026 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 915 077	5 500		3 920 577
Immobilisations corporelles	239 353	26 064		265 417
Immobilisations financières	60 150	40 407		100 557
Total	**4 214 579**	**71 971**		**4 286 551**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	87 353	26 180		113 532
Immobilisations financières				
Total	**87 353**	**26 180**		**113 532**
ACTIF NET				**4 173 018**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	953 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 524 349
Total	**2 477 349**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 733 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	100 557		100 557
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 440 517	2 440 517	
Autres	123 223	123 223	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	69 006	69 006	
Total	**2 733 303**	**2 632 746**	**100 557**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablir	417 338
Ijss nettes	715
Total	**418 053**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 728 000,28 euros décomposé en 8 133 titres d'une valeur nominale de 89,51 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	18 000				18 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**18 000**				**18 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 828 803 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 912	1 912		
- à plus de 1 an à l'origine	125 785	88 501	37 284	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 180	447 180		
Dettes fiscales et sociales	761 538	761 538		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	277 188	277 188		
Produits constatés d'avance	215 201	215 201		
Total	**1 828 803**	**1 791 519**	**37 284**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	47 137			

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	281 786
Banques interets courus	1 912
Cp/ Rtt a payer	86 233
Dettes provis. pr partic. salariés	44 711
Organ.soc.ch.a payer ace	8 942
Etat cap	16 545
Cet cap	9 496
1% logement cap	5 903
Clients avoir a etablir	1 572
Total	**457 100**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
C.c.a. medecine travail	1 544		
C.c.a. assurance	4 612		
C.c.a. documentation	3 206		
C.c.a. cotis.ifec	10 879		
C.c.a. ent.maintenance	1 240		
C.c.a. archives	1 807		
C.c.a. loyers	45 718		
Total	**69 006**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat.d avance	215 201		
Total	**215 201**		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 100 euros
Honoraire des autres services : 1 600 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		4 986
Total		**4 986**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 886	7 870
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**39 886**	**7 870**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 324	2 199
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**25 324**	**2 199**
Résultat exceptionnel	**14 562**	**5 671**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	20 324	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		34 900
Produit ex antérieurs		4 986
TOTAL	**25 324**	**39 886**

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	610 000,00	725 000,00	728 000,00	728 000,00	728 000,00
Nombre d'actions ordinaires	6 762,00	8 103,00	8 133,00	8 133,00	8 133,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 757 231,78	4 920 076,94	5 506 878,75	5 682 091,12	5 670 876,03
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	294 712,60	51 030,40	359 201,01	335 380,48	-145 571,94
Impôts sur les bénéfices	43 103,00			57 335,00	128 271,00
Participation des salariés	28 514,21	13 828,48	35 834,95	47 070,27	44 976,31
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	121 289,79	-176 642,72	123 197,09	232 158,10	258 026,10
Résultat distribué	60 000,00				
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	32,99	4,59	39,76	28,40	-39,20
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	17,94	-21,80	15,15	28,55	31,73
Dividende distribué	8,87				
Personnel					
Effectif salariés	39	39	39	39	39
Montant de la masse salariale	1 177 749,51	1 221 013,31	1 326 052,83	1 323 118,75	1 257 767,94
Montant des sommes versées en avantages sociaux	585 092,00	560 825,48	615 452,37	571 198,22	566 570,39

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

SFC SOCIETE FRANCILIENNE DE CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 728 000,00 €
Siège social : 8 rue d'Athènes
75009 PARIS
331 191 825 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 17 DECEMBRE 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021, s'élevant à 258 026,1 €, de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 258 026.10 €
- A titre de dividendes aux associés 230 001.24 €

soit 28.28 € par action

- et le solde, soit..... 28 024.86 €

au compte "Autres réserves"

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 mai 2022.
L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :
- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/08/2020

- Dividende global distribué : 200 071,80 €

soit, par titre : 24,60 €

Exercice : 31/08/2019

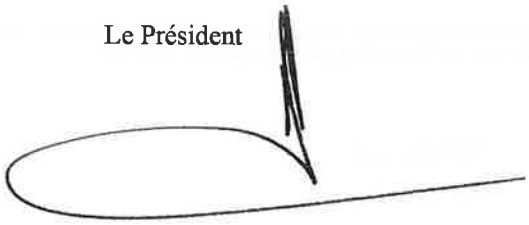
- néant

Exercice : 31/08/2018

- néant

Certifié conforme

Le Président



commissariat aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 août 2021

SAS SFC FRANCILIENNE DE CONSEIL
8, rue d'Athènes
75009 PARIS

SR AUDIT | 82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex
Tél : 04 79 25 19 18 | Email : lamotteservolex@srconseil.fr
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.

Siège social : 82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex | S.A.S capital de 50 000 € | 409 987 252 RCS Chambéry

SAS SFC FRANCILIENNE DE CONSEIL
8, rue d'Athènes
75009 PARIS

commissariat aux comptes

A l'assemblée générale de la société SFC FRANCILIENNE DE CONSEIL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SFC FRANCILIENNE DE CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 2 décembre 2021

Le commissaire aux comptes
SR AUDIT



Emmanuel LARRAZET

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 477 349		2 477 349	2 471 849
Autres immobilisations incorporelles	1 443 227		1 443 227	1 443 227
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	253 429	113 532	139 896	152 000
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	11 989		11 989	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100 557		100 557	60 150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 286 551**	**113 532**	**4 173 018**	**4 127 227**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 440 517	313 233	2 127 283	2 514 003
Autres créances	123 223		123 223	232 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 464	8 464		
Disponibilités	145 659		145 659	61 855
Charges constatées d'avance (3)	69 006		69 006	59 163
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 786 869**	**321 697**	**2 465 172**	**2 867 383**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**7 073 419**	**435 230**	**6 638 190**	**6 994 609**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2021	31/08/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	728 000	728 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 568 090	3 568 090
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	72 800	72 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	164 471	132 385
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**258 026**	**232 158**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 791 387**	**4 733 432**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	18 000	18 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**18 000**	**18 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	127 697	296 757
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 959	67 187
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 180	588 787
Dettes fiscales et sociales	827 712	909 325
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	151 055	164 382
Produits constatés d'avance	215 201	216 739
TOTAL DETTES	**1 828 803**	**2 243 177**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**6 638 190**	**6 994 609**
(1) Dont à plus d'un an (a)	37 284	88 962
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 791 519	2 154 215
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 912	123 835
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	440	0,01	93		347	373,12
Production vendue	5 670 436	99,99	5 681 998	100,00	-11 562	-0,20
Production stockée						
Subventions d'exploitation	5 456	0,10	2 500	0,04	2 956	118,22
Autres produits	706 030	12,45	194 126	3,42	511 904	263,70
Total	**6 382 362**	**112,55**	**5 878 717**	**103,46**	**503 645**	**8,57**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	3 297 753	58,15	3 316 247	58,36	-18 494	-0,56
Total	**3 297 753**	**58,15**	**3 316 247**	**58,36**	**-18 494**	**-0,56**
MARGE SUR M/SES & MAT	**3 084 609**	**54,39**	**2 562 470**	**45,10**	**522 139**	**20,38**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	91 349	1,61	102 898	1,81	-11 549	-11,22
Salaires et Traitements	1 257 768	22,18	1 323 119	23,29	-65 351	-4,94
Charges sociales	566 570	9,99	571 198	10,05	-4 628	-0,81
Amortissements et provisions	76 246	1,34	117 282	2,06	-41 035	-34,99
Autres charges	671 470	11,84	107 676	1,90	563 794	523,60
Total	**2 663 404**	**46,97**	**2 222 173**	**39,11**	**441 231**	**19,86**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**421 205**	**7,43**	**340 297**	**5,99**	**80 908**	**23,78**
Produits financiers						
Charges financières	4 494	0,08	9 405	0,17	-4 911	-52,22
Résultat financier	**-4 494**	**-0,08**	**-9 405**	**-0,17**	**4 911**	**-52,22**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**416 711**	**7,35**	**330 892**	**5,82**	**85 819**	**25,94**
Produits exceptionnels	39 886	0,70	7 870	0,14	32 016	406,80
Charges exceptionnelles	25 324	0,45	2 199	0,04	23 125	NS
Résultat exceptionnel	**14 562**	**0,26**	**5 671**	**0,10**	**8 891**	**156,77**
Participation des salariés	44 976	0,79	47 070	0,83	-2 094	-4,45
Impôts sur les bénéfices	128 271	2,26	57 335	1,01	70 936	123,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	**258 026**	**4,55**	**232 158**	**4,09**	**25 868**	**11,14**

Le commissaire
aux comptes

Exercice clos au 31/08/2021

ANNEXE

Désignation de la société : SAS SFC FRANCILIENNE DE CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 6 638 190 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 258 026 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/08/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 915 077	5 500		3 920 577
Immobilisations corporelles	239 353	26 064		265 417
Immobilisations financières	60 150	40 407		100 557
Total	**4 214 579**	**71 971**		**4 286 551**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	87 353	26 180		113 532
Immobilisations financières				
Total	**87 353**	**26 180**		**113 532**
ACTIF NET				**4 173 018**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	953 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 524 349
Total	**2 477 349**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 733 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	100 557		100 557
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 440 517	2 440 517	
Autres	123 223	123 223	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	69 006	69 006	
Total	**2 733 303**	**2 632 746**	**100 557**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablir	417 338
Ijss nettes	715
Total	**418 053**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 728 000,28 euros décomposé en 8 133 titres d'une valeur nominale de 89,51 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	18 000				18 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**18 000**				**18 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 828 803 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 912	1 912		
- à plus de 1 an à l'origine	125 785	88 501	37 284	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	447 180	447 180		
Dettes fiscales et sociales	761 538	761 538		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	277 188	277 188		
Produits constatés d'avance	215 201	215 201		
Total	**1 828 803**	**1 791 519**	**37 284**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	47 137			

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	281 786
Banques interets courus	1 912
Cp/ Rtt a payer	86 233
Dettes provis. pr partic. salariés	44 711
Organ.soc.ch.a payer ace	8 942
Etat cap	16 545
Cet cap	9 496
1% logement cap	5 903
Clients avoir a etablir	1 572
Total	**457 100**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
C.c.a. medecine travail	1 544		
C.c.a. assurance	4 612		
C.c.a. documentation	3 206		
C.c.a. cotis.ifec	10 879		
C.c.a. ent.maintenance	1 240		
C.c.a. archives	1 807		
C.c.a. loyers	45 718		
Total	**69 006**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat.d avance	215 201		
Total	**215 201**		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 100 euros
Honoraire des autres services : 1 600 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		4 986
Total		**4 986**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2021	31/08/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 886	7 870
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**39 886**	**7 870**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 324	2 199
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**25 324**	**2 199**
Résultat exceptionnel	**14 562**	**5 671**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	20 324	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		34 900
Produit ex antérieurs		4 986
TOTAL	**25 324**	**39 886**

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	610 000,00	725 000,00	728 000,00	728 000,00	728 000,00
Nombre d'actions ordinaires	6 762,00	8 103,00	8 133,00	8 133,00	8 133,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 757 231,78	4 920 076,94	5 506 878,75	5 682 091,12	5 670 876,03
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	294 712,60	51 030,40	359 201,01	335 380,48	-145 571,94
Impôts sur les bénéfices	43 103,00			57 335,00	128 271,00
Participation des salariés	28 514,21	13 828,48	35 834,95	47 070,27	44 976,31
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	121 289,79	-176 642,72	123 197,09	232 158,10	258 026,10
Résultat distribué	60 000,00				
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	32,99	4,59	39,76	28,40	-39,20
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	17,94	-21,80	15,15	28,55	31,73
Dividende distribué	8,87				
Personnel					
Effectif salariés	39	39	39	39	39
Montant de la masse salariale	1 177 749,51	1 221 013,31	1 326 052,83	1 323 118,75	1 257 767,94
Montant des sommes versées en avantages sociaux	585 092,00	560 825,48	615 452,37	571 198,22	566 570,39